

## Face à la crise sanitaire, ouvrir une voie pour la régularisation des personnes sans-papiers.

A travers son réseau de 360 membres agissant dans le domaine sanitaire, médico-social et social, la Fédération de l'Entraide Protestante (FEP) accueille et accompagne toutes les formes de fragilité, et notamment les personnes exilées, pendant tout leur parcours et jusqu'à leur intégration dans la société française.

Face à la crise sanitaire et sociale sans précédent que traverse notre pays, la FEP souhaite rappeler que les personnes étrangères sans papiers sont particulièrement menacées et appelle à une régularisation durable de leur situation.

### La crise du Covid 19, accélérateur de précarité pour les personnes sans-papiers :

La FEP a très tôt alerté les pouvoirs publics sur l'importance d'une action d'envergure permettant l'accès aux services essentiels pour les personnes en situation de précarité, notamment les personnes exilées. Elle salue en conséquence la décision publique d'assurer la mise à l'abri des personnes à la rue et l'aide alimentaire pour les plus précaires, de façon exhaustive et inconditionnelle.

Cependant, un décalage important est constaté entre les recommandations gouvernementales et la situation dans les territoires : Les mises à l'abri ne sont souvent que partielles et les distributions de chèques services non accessibles aux personnes sans titre de séjour. De plus, les nombreux contrôles de police liés au confinement dissuadent les personnes sans-papiers de se déplacer et empêchent ainsi l'accès aux distributions alimentaires d'urgence. Renforcées par des questions d'hébergement (squats, contaminations), de pertes d'emplois, même non-déclarés, de difficultés de déplacement, la précarisation et la détresse sociale des personnes sans-papiers augmentent de jour en jour, aggravées par le maintien du délai de carence de trois mois pour l'accès à la Couverture Médicale d'Etat.

La FEP craint que cette crise n'engendre une précarisation très inquiétante des personnes sans-papiers vivant sur le sol français. Nous sommes non seulement face à un défi humanitaire sans précédent, mais aussi à un enjeu de santé publique majeur. Pour stopper la progression du virus, il faut que l'ensemble de la population puisse avoir accès aux services essentiels, y compris aux équipements individuels de protection.

### L'inclusion nécessaire des personnes sans-papiers dans la réponse à la crise et la reconstruction

Comment laisser de côté une partie de la population qui vit sur notre territoire et qui, pour une large partie d'entre elle, est en première ligne dans le maintien des activités indispensables ? Le nettoyage, le tri des déchets, l'aide aux personnes, le bâtiment et les métiers de manutention dans les commerces, sont autant de secteurs dans lesquels ces personnes travaillent et ont démontré qu'elles étaient en première ligne, souvent en l'absence de droits sociaux et salariaux.

Il n'est pas acceptable que ces personnes, qui comptent parmi les plus précaires, soient oubliées dans la réponse à la crise : pour éviter une catastrophe humanitaire, **la FEP demande aux pouvoirs publics d'ouvrir une procédure de régularisation des personnes sans-papiers se trouvant sur le territoire français**. Elle demande au Président de la République de transformer en actes sa parole : « *Jamais de telles épreuves ne se surmontent en solitaire. C'est au contraire en solidaires, en disant nous plutôt qu'en pensant je, que nous relèverons cet immense défi* ».

Une telle mesure permettra, en outre, aux personnes sans-papiers d'être pleinement impliquées dans la reprise du pays, alors que la France a besoin de toutes les forces en présence pour se reconstruire : ce n'est qu'en encourageant notre société à penser un avenir commun pour tous ceux qui la composent que nous bâtirons le monde de demain.